

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 444 - La révolution de l'écrit : 15^e-18^e siècles Préalable : 45 crédits en histoire (3 crédits) Hiver 2014		
Professeure : Christine Métayer Téléphone : 819 821-8000 poste 62263 Disponibilité : mercredi pm ou sur rendez-vous	Bureau : A5-518 Courriel : Christine.Metayer@USherbrooke.ca	

PLAN DE COURS

OBJECTIFS DU COURS

- 1) Interroger et comprendre les mutations de l'Europe moderne sous le prisme particulier de l'«écrit conquérant» ayant marqué l'un des plus importants développements de l'humanité.

Connaître et comprendre les modalités, les acteurs, les enjeux et les conséquences : 1) de l'invasion massive de l'écrit (manuscrit/imprimé), de Gutenberg aux Lumières; 2) du passage d'une société basée principalement sur l'oralité à une société pénétrée par la logique de l'écriture (la «scripturalité»): pluralité des compétences, pluralité des pratiques sociales, culturelles et professionnelles générées par le recours à l'écrit tant manuscrit qu'imprimé.

- 2) S'appropriier les concepts qui, dans l'historiographie, ont permis de renouveler l'histoire de l'alphabétisation en histoire sociale et intellectuelle des pratiques de lecture et d'écriture.
- 3) S'initier à la dynamique (échanges, argumentations, contributions de recherche) du travail de recherche individuel lorsque celui-ci s'arrime au projet plus vaste d'un groupe de discussion.

CONTENU

Historiographie. Lire et écrire, les données de l'alphabétisation (intervenants, matières; clientèles; écarts nationaux, etc.). Les usages sociaux et les métiers de l'écriture : écrivains publics, maîtres, fonctionnaires, praticiens, nouvellistes, etc. L'univers de l'édition : la production et la diffusion du livre et des imprimés (distribution, genres, acteurs). Le pouvoir de l'écrit : propagande, opinion publique, censure, clandestinité. L'écriture du for privé. Niveaux de cultures, genre et groupes sociaux. Formule séminaire.

DESCRIPTION DE LA THÉMATIQUE

Dans les sociétés européennes occidentales des 15^e-18^e siècles, l'écriture a été appelée à jouer un rôle croissant, tant dans la définition même des institutions (d'État ou autres) que dans la catégorisation sociale ou encore dans les pratiques individuelles et collectives de conscientisation, d'affirmation, de contestation, de diffusion, etc. Il s'agit là d'un processus irréversible fondamental qui illustre comment l'Europe, alors en voie d'alphabétisation, fut à la fois soumise et façonnée par l'écrit conquérant en même temps qu'étaient maintenues, en parallèle, des pratiques spécifiques à l'oralité. À plus grande échelle et sur la longue durée, ce processus permet de comprendre la consécration de ce que les anthropologues appellent «la raison graphique» dont on constate à maints égards aujourd'hui l'effritement.

La problématique générale retenue pour ce séminaire questionne donc la place qu'occupe et les rôles que joue l'écrit aux 15^e-18^e siècles, par le moyen des thèmes suivants :

1^{re} partie : Une véritable «révolution» ?

- 1 La révolution de l'écrit : d'abord une révolution de l'appareil cognitif.
- 2 Les données de l'alphabétisation aux 15^e-18^e s.
- 3 Du livre au lire (livres et pratiques de lecture).
- 4 Quand l'acte d'écriture devient une profession.

2^e partie : Le pouvoir de l'écriture / l'écriture du pouvoir (contrôle et subversion de l'écrit)

- 5 La religion de l'Écrit.
- 6 État et propagande.
- 7 Le système d'informations sous l'Ancien Régime (la presse).
- 8 Censure, clandestinité, opinion publique

3^e partie : De l'écrit du for-privé à la connaissance universelle

- 9 Les écritures du for privé et la conscience d'un 'soi'.
- 10 L'écrit et la construction du savoir
- 11 De la bibliothèque privée à la bibliothèque virtuelle universelle Google.

FORMULE PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION DU COURS

Formule séminaire : discussion sur des thèmes choisis en relation avec la problématique du cours. Plus précisément, le groupe fonctionnera comme un véritable groupe de recherche sur le plan de la réflexion et des échanges. Chaque membre contribuera ainsi, par le biais particulier de son regard et de son travail, à la compréhension d'une problématique plus vaste que la sienne propre et qui sert de phare à chaque démarche individuelle : ***la révolution de l'écrit.***

L'ensemble des séances se partage ainsi : 1) ateliers de discussion animés soit par la professeure, soit par les étudiants (en équipe de deux) autour des différents thèmes retenus; 2) travail de planification et d'analyse.

La **lecture d'un livre d'accompagnement** (disponible chez GGC rue King) permet d'approfondir la réflexion sur la problématique générale du cours. Les discussions sont préparées par des **lectures hebdomadaires obligatoires** et essentielles à la compréhension des enjeux de chacun des thèmes retenus et des concepts qui permettent de mieux les saisir. On aura compris que cette forme d'enseignement fait jouer à l'étudiant un rôle central quant à sa formation et que ce sont les lectures qui permettent des discussions éclairées et des échanges nourris, sans quoi le cours n'a aucun intérêt.

LA GESTION DU TEMPS EST DÉTERMINANTE POUR RÉUSSIR LE COURS.

CALENDRIER DES SÉANCES

14 janvier	L'histoire des pratiques d'écriture : présentation du syllabus. Baliser le thème 1 (la révolution de l'écrit). Choix des équipes pour animer les thèmes 3 à 11.	<i>Lectures sur le thème 1</i>
21 janvier	Thème 1 animé par la professeure Baliser le thème 2 (l'alphabétisation).	<i>Lectures sur le thème 2</i> Les équipes préparent le balisage de leur thème.
28 janvier	Thème 2 animé par la professeure. Les équipes des thèmes 3 à 6 disposent de 25 minutes chacune pour baliser leur thème avec l'aide des collègues. Attention : les animations des étudiants débutent dans 3 semaines, soit le 18 février, avec le thème 3. Le plan de cette animation est remis au prof. la veille de celle-ci, à 9 hres.	Les équipes préparent l'animation de leur thème.
4 février	Les équipes des thèmes 7 à 11 disposent de 25 minutes chacune pour baliser leur thème avec l'aide des collègues. Sources ou études pour le travail de session ? Attention : le choix du sujet et l'orientation de recherche (problématique et concepts) sont à remettre au plus tard le 21 février.	Chaque équipe travaille à préparer son animation.
11 février	Le cours en classe est remplacé par ce qui suit : Chaque équipe prépare sa séance. La professeure reçoit les étudiants pour en discuter (inscription à l'horaire affiché à sa porte).	<i>Lectures sur le thème 3</i>
18 février	Thème 3 (Du livre au lire) animé par Le choix du sujet et l'orientation de recherche (problématique et concepts) : 'brainstorming'. Attention : pour tout le monde, l'orientation de recherche est à remettre le 24 février	<i>Lectures sur le thème 4</i>
25 février	Thème 4 (l'acte d'écriture, une profession) animé par ... Tour de table (début): discussions sur les sujets et orientations de recherche (problématiques et concepts). Attention : pour tout le monde, le travail final est à remettre dans 8 semaines, soit le 22 avril.	<i>Lectures sur le thème 5</i>
4 mars	Semaine de relâche	
11 mars	Thème 5 (la religion de l'Écrit) animé par ... Tour de table (suite): discussions sur les sujets et orientations de recherche (problématiques et concepts).	<i>Lectures sur le thème 6</i>
18 mars	Thème 6 (État et propagande) animé par ... Tour de table (fin): discussions sur les sujets et orientations de recherche (problématiques et concepts).	<i>Lectures sur le thème 7</i>
25 mars	Thème 7 (le système d'informations : la presse) animé par ... Attention : à partir de cette semaine, chaque étudiant doit me rencontrer pour discuter du plan de son travail.	<i>Lectures sur le thème 8</i>
1er avril	Thème 8 (censure, clandestinité, opinion publique) animé par ...	<i>Lectures sur le thème 9</i>
8 avril	Thème 9 (les écritures du for privé) animé par ...	<i>Lectures sur le thème 10</i>
15 avril	Thème 10 (l'Écrit et la construction du savoir) animé par ...	<i>Lectures sur le thème 11</i>
22 avril	Thème 11 (De la bibliothèque privée à la bibliothèque virtuelle universelle Google) animé par ... Conclusion	

MODALITÉS DE L'ÉVALUATION

Trois démarches seront évaluées : le travail d'équipe lié à l'animation d'une séance, la dissertation historique, la réflexion conceptuelle. Voici le calendrier en un coup d'œil :

1) Préparation et animation en équipe d'un dossier thématique (50 %)

28 janvier et 4 février:	Baliser le thème choisi (10 %)
Le jour précédant la séance :	Remettre le dossier d'animation (10 %)
Le jour 'j' :	Animer la séance (30 %, 90 minutes)

Les critères d'évaluation sont :

- *capacité à cerner les enjeux du thème, à identifier les idées principales, à soulever les questions pertinentes et à organiser la matière ;*
- *dynamisme et originalité ; interactions avec les collègues ; qualité de la langue parlée.*

2) Dissertation historique (50 %)

24 février	Remettre le choix du sujet et l'orientation de recherche (10 %).
22 avril	Remettre le travail d'analyse (40 %) : la bibliographie doit compter au moins 5 titres (intégrés dans le travail) qui ne figurent pas dans la bibliographie collective.

Les critères d'évaluation sont :

- l'introduction : clarté de l'orientation de recherche mise à jour et qualité de la réflexion sur le(s) concepts (2-3 pages : énoncé et justification, problématique et hypothèse, concept(s) ;
- le corps de l'analyse (20 pages) : efficacité de l'argumentation, cohérence et équilibre de la démonstration en lien avec la problématique du cours, intégration des connaissances et de(s) concept(s) ;
la forme : conformité de l'appareil critique et de la bibliographie, qualité du français et de la forme textuelle.

Participation (jusqu'à -15 % de la note finale)

Puisque la participation **active** au cours et aux discussions (sur la base des lectures) est la définition même d'un séminaire et s'avère indispensable à son fonctionnement, les absences non motivées et les silences «évocateurs» seront considérés par une évaluation négative pouvant aller jusqu'à -15 % de la note finale.

AUTRES CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES

La **présentation des travaux** : les travaux doivent être écrits avec la police Times New Roman (12 points) à interligne et demi, et respecter les normes de présentation du département d'histoire

On trouvera les informations relatives à la présentation des références intrapaginales et des bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

Le guide de présentation de la faculté se trouve à l'adresse suivante :

<http://www.usherbrooke.ca/flsh/etudiants/documents-officiels/guides-de-presentation/>

La **qualité de la langue écrite** étant primordiale, elle compte pour 15 % de toutes les évaluations écrites.

La **politique des retards** : tout travail remis en retard se verra frappé d'une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (incluant les samedis et dimanches).

La **politique de la formation** : chacune des modalités d'évaluation concourant à l'atteinte des objectifs du cours, la note E sera attribuée comme note finale à quiconque ne fait pas toutes les activités évaluées.

Les **téléphones cellulaires, ordinateurs portables, etc.** : avant le début du cours, prière de fermer la sonnerie de votre téléphone cellulaire et de tout autre appareil bruyant. LES ORDINATEURS PORTABLES SERONT MIS DE CÔTÉ LORS DES PRÉSENTATIONS ET DISCUSSIONS parce que leur présence ne favorise pas les échanges. Il y a lieu de se préparer au préalable et d'imprimer sa feuille de route.

La **politique universitaire sur le plagiat** : le plagiat, sous toutes ses formes, sera sanctionné conformément au règlement des études de l'Université.

LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.

Le plagiat, c'est :

- copier une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source;
- reproduire des dessins, des photographies, des graphiques, des données, etc. sans en préciser la provenance;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur en omettant d'en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte sans en mentionner l'origine;
- acheter un travail sur le web ou ailleurs;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).